



## **COMMUNIQUE INDECOSA-CGT**

# **Coupures de courant dans l'Ouest de l'Europe : On nous mène en « Bateau » !**

**Montreuil, le 6 novembre 2006.**

C'est samedi soir, vers 22 heures, que près de 10 millions de foyers ont été privés d'électricité en France et en Europe pendant près d'1 heure. La raison invoquée par les autorités est la fermeture d'une ligne à haute tension pour permettre le passage d'un navire de croisière sur un fleuve Allemand. Les procédures de délestage ne sont pas rares mais un phénomène d'une telle ampleur suscite de vives interrogations et ce n'est pas les arguments fournis notamment par RTE (Réseau de Transport d'Electricité) qui vont convaincre les consommateurs. Ce qui ressort dans cette affaire, c'est bel et bien la fragilité du réseau d'approvisionnement européen et la dérégulation actuelle qui ne fait qu'accroître le phénomène.

La France produit quotidiennement 1.5 milliards de kilowattheures et n'en dépense que 1.3, à cela s'ajoute une exportation de 200 millions à travers toute l'Europe. Malgré son autonomie, notre pays devient dépendant des choix énergétiques de ses partenaires :

L'Allemagne vient de privatiser son secteur énergétique et a programmé la disparition à terme de son « parc nucléaire ». Elle ne peut compenser avec ses énergies alternatives notamment en période de grands froids où la demande est plus forte. Pour les événements de samedi, nous ne croyons pas au hasard, mais bel et bien à une surconsommation due à la météo. En effet, en temps normal, les procédures de délestage concernent les zones inhabitées ou peu peuplées, alors qu'à ce moment là, des villes de plus de 100 000 habitants comme Dijon se sont retrouvées dans le noir.

Pour l'association de consommateurs INDECOSA-CGT, cette coupure sans précédent risque de se banaliser si rien n'est fait pour sécuriser les approvisionnements et ainsi assurer la mission de service publique de fourniture d'électricité aux particuliers.

Pour éviter cela, il faut dans un premier temps, suspendre la procédure de dérégulation du marché électrique en France, dans un second temps, mettre en place une commission d'enquête parlementaire afin de déterminer les raisons de cette panne, et enfin proposer des solutions concrètes dans le cadre d'une vaste concertation avec tous les acteurs que sont les usagers, les professionnels, les syndicats et les pouvoirs publics. Nous pensons que l'avis technique de la CRE (Commission de Régulation de l'Electricité) ne suffit pas et que c'est bien une réponse politique qu'il nous faut. Cette situation peu banale conforte la détermination d'INDECOSA-CGT de s'opposer à l'ouverture du marché aux particuliers le 1<sup>er</sup> Juillet 2007 et invite tous les consommateurs à faire de même.

**Contact presse : Arnaud FAUCON au 01.48.18.84.26.**

**Chargé de la campagne « Touche pas à mon énergie ! ».**